

# SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ANNICK MONNET, SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR DE LA DIVISION DES PROCÉDURES AU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (HCDH) EST RAVIE DE COLLABORER À L'AVANCÉE D'UNE CAUSE QUI NOUS CONCERNE TOUS

## QUELLE EST VOTRE PROFESSION ? QUELLE FORMATION AVEZ-VOUS SUIVIE ?

Je travaille en tant que secrétaire depuis 1998, mais je suis traductrice de formation, diplômée de l'École de Traduction et d'Interprétation de Genève. Après mes études, j'ai décidé d'aller améliorer mon anglais aux Etats-Unis. Là-bas, je me suis rapprochée des Nations Unies (j'avais déjà travaillé en indépendante pour le BIT à Genève, en tant que traductrice, et avais une assez bonne connaissance du domaine d'activités des différentes organisations internationales). Arrivée aux Etats-Unis, j'ai consulté le bureau des ressources humaines où l'on m'a parlé, vu mon profil, du service des guides qui offrait des postes. J'ai été sélectionnée in extremis, et c'est comme cela que j'ai commencé à l'ONU en 1997. Cela a été une expérience superbe, en ce sens que, contrairement à ce que les gens pensent, être guide ne consiste pas à répéter chaque fois la même chose. Mon impression est partagée par beaucoup de collègues guides : c'est l'un des rares domaines où l'on acquiert une connaissance approfondie du système et du travail des Nations Unies dans leur ensemble et dans leur spécificité. Tous les matins, nous avons un briefing avec une vue d'ensemble des discussions épineuses du jour précédant et des décisions prises. C'est important, car les gens qui viennent visiter l'ONU et le Conseil de Sécurité à New York ont des préoccupations particulières concernant telle ou telle question, qu'il s'agisse du désarmement, du conflit en Irak, du droit de veto réservé aux cinq membres permanents ou des enfants soldats par exemple. Ces visiteurs sont avides des dernières décisions prises par l'Organisation dans ces domaines. Par conséquent, il s'agit d'un travail dans lequel il faut constamment se ressourcer, se documenter. Cela a été très formateur dans le sens où il fallait faire face à des visiteurs qui, souvent, ne partageaient pas l'opinion des Nations Unies. Il fallait donc savoir leur expliquer la position de l'ONU sans pour autant prendre pour soi les critiques adressées à l'Organisation. J'ai vraiment beaucoup appris dans ce travail qui donne une idée concrète des différentes facettes de l'Organisation, et, en fonction de cela, on peut déterminer le domaine à choisir pour son futur métier. J'ai quitté ce travail de guide fascinant pour des raisons familiales. Les guides travaillent selon des horaires irréguliers, ce qui n'est pas évident lorsque l'on a une vie de famille à mener parallèlement. J'ai par la suite travaillé au département des opérations de la paix (DPKO) pendant une année et demie et, depuis 2001, je suis au bureau des droits de l'Homme.



Annick Monnet  
Secrétaire de direction  
HCDH

## EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ?

Mon travail quotidien à Genève consiste essentiellement à assister le directeur de la division des procédures de droits de l'Homme. J'organise son calendrier, je m'assure que les notes pour les conférences tenues lors des missions sont reçues à temps, etc. Ce directeur travaillait également à New York et a ensuite été affecté à Genève. De 2001 à 2006, j'ai assisté le directeur mais également le Haut Commissaire et le Haut Commissaire adjoint lors de leurs déplacements à New York. J'étais en charge d'établir leur programme de travail, de faire le relais avec les fonctionnaires de haut rang des Nations Unies et des missions diplomatiques. Mary Robinson rencontra de nombreux chefs d'Etats lors de son mandat et tous les détails devaient être passés au peigne fin.

## QU'EST-CE QUI VOUS A INCITÉ À CHOISIR CE MÉTIER ?

L'organisation des Nations Unies m'a attiré en raison des questions fascinantes dont elle est en charge, mais, comme je l'ai expliqué précédemment, c'est un concours de circonstances qui m'a amené à exercer mon travail actuel, puisqu'il n'a pas grand chose à voir avec la traduction. Quant aux droits de l'Homme, domaine dans lequel je travaille depuis sept ans maintenant, il m'attire parce qu'il s'agit d'un thème qui nous touche tous, que ce soit le droit des enfants, le droit des femmes, le droit des minorités, etc. C'est un travail où on se retrouve quasi quotidiennement.

## **QUELLES SONT LES COMPÉTENCES REQUISES POUR CE TRAVAIL ?**

Pour la profession de secrétaire, il faut surtout beaucoup de discrétion, en raison du niveau de la personne (par exemple, à New York, je devais assurer la transmission de correspondances ultra-secrètes entre le Haut Commissaire et le Secrétaire général). Il faut un très bon sens de l'organisation, beaucoup de diplomatie et de tact.

## **QUELS SONT LES CÔTÉS POSITIFS ET/OU NÉGATIFS DE VOTRE MÉTIER ?**

Le côté positif est l'importance des problèmes quotidiens que l'on a à gérer, et l'on s'implique beaucoup plus quand on connaît l'impact que peuvent avoir les différentes décisions prises. Le côté négatif n'en est pas tellement un, il s'agit plutôt d'une frustration de voir que les choses n'avancent pas aussi rapidement qu'on l'aurait souhaité, surtout en matière de droits de l'Homme. La Déclaration des droits de l'Homme date de plus de cinquante ans et on est loin de la réalisation universelle de tous ses articles. Mais, comme on le dit souvent, l'ONU n'est pas un gouvernement mondial, il est composé de plusieurs pays qui ont chacun leur gouvernement autonome et parfois on rencontre une barrière à l'un ou l'autre niveau. Mais le travail en lui-même n'a pas de côté négatif.

## **QUEL EST LE PROJET/MISSION QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ ?**

Il ne s'agit pas d'une mission à laquelle j'ai été directement impliquée, mais récemment, lors de la quatrième session du Conseil des Droits de l'Homme, la situation du Darfour, que je trouve révoltante, où on est pas loin du génocide, où beaucoup d'atrocités ont été dénoncées et sur laquelle la majorité des Etats s'accordent à dire qu'il faut mettre un terme à cette catastrophe, donne pourtant l'impression que les choses n'avancent pas. J'ai donc suivi avec beaucoup d'intérêt la tenue de la session spéciale sur le Darfour, puis les péripéties rencontrées par la mission de haut niveau qui, bien que mandatée par le Conseil, n'a pu se déplacer au Darfour. Une deuxième mission va être déployée et j'ose espérer qu'elle aboutira. Un cas comme celui-là est frustrant. Une autre expérience m'ayant marqué est la tenue de la conférence de Durban en Afrique du Sud, en 2001, contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance, organisée par le Haut Commissaire de l'époque, Mary Robinson, pour laquelle j'ai eu beaucoup d'intérêt, parce que le racisme est un sujet très épineux et à mes yeux inexplicable.

## **QUE REPRÉSENTE POUR VOUS LA GENÈVE INTERNATIONALE ?**

J'en ai une double expérience : j'ai vécu ici en tant qu'étudiante pendant cinq ans à l'Université de Genève et ce qui m'avait beaucoup plu, c'était ce « melting-pot » où toutes les nationalités sont représentées, ce que je n'ai pas retrouvé dans d'autres pays où j'ai étudié. Puis, revenir dans le cadre des organisations internationales a été une continuation de ce que j'avais connu étudiante, avec ce multiculturalisme et ce mélange d'idées qui fascinent.

## **QUE VOUDRIEZ-VOUS DIRE AUX JEUNES QUI S'INTÉRESSENT À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ?**

La coopération internationale est un terme assez vague. L'ONU est une organisation vaste, qui mène des opérations dans un grand nombre de pays : il serait bon de connaître ces organisations plus en profondeur avant de s'engager. Un bon moyen d'y parvenir serait par exemple de participer aux opérations de maintien de la paix où beaucoup de missions sont dépêchées sur le terrain. On vit des réalités beaucoup plus dures sur le terrain qu'au siège et puis, on y voit cette complémentarité des agences spécialisées de l'ONU qui collaborent sur place. On y observe un éventail beaucoup plus large d'actions que si l'on avait commencé au siège. L'expérience du terrain est recommandable car elle permet de faire un choix plus avisé. D'autre part, je n'ai encore jamais rencontré de fonctionnaire international qui ait été déçu par l'Organisation. En général, ils y font carrière, car même si les progrès sont lents, ils sont palpables, quel que soit le domaine où l'ONU est présente.